



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

ATTRI1

## ACTE D'ENGAGEMENT<sup>1</sup>

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de groupement d'entreprises, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

### A - Objet de l'acte d'engagement

#### Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par le présent acte d'engagement.)

#### Maintenance des systèmes de désenfumage et de portes coupe-feu 2024 pour des collèges et des lycées de l'Essonne.

Cet acte d'engagement correspond :  
(Cocher les cases correspondantes.)

- à l'ensemble du marché public (en cas de non allotissement) ; *lot n° 2*  
 au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché public (en cas d'allotissement) ;  
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
- à l'offre de base ;  
 à la variante suivante :
- avec les prestations supplémentaires suivantes :

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire**

**B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire**

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

- CCAP n° .....
- CCAG : .....
- CCTP n° .....
- Autres : CCP maintenance désenfumage 2024 N° 02/2024/AOO/DES .....

et conformément à leurs clauses,

le signataire

**Julien COLSON DIRECTEUR SIM**

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société **FINSECUR** sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Société : **FINSECUR SAS**

Siège social : **62 rue Ernest Renan 92000 NANTERRE**

N° de téléphone : **01 57 32 67 70**

N° de télécopie : **01 57 32 67 71**

Immatriculation INSEE : **350 589 396**

Code N.A.F. (A.P.E.) **2630Z**

Code SIRET : **350 589 396 00 141**

l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes<sup>2</sup> :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :  
.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :  
.....

Montant TTC<sup>4</sup> :

Montant TTC arrêté en chiffres à :  
.....

Montant TTC arrêté en lettres à :  
.....

OU

aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

<sup>2</sup> Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

<sup>4</sup> Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations**  
(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :  
(Cocher la case correspondante.)

conjoint                      OU                       solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

**B3 - Compte (s) à créditer**

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :  
**LCL ESDC DEFENSE PYRAMIDE**

Numéro de compte :  
Titulaire du compte : **FINSECUR**  
Numéro du compte : **0000459917N**  
Clé R.I.B: **72**  
Code Banque : **30002**  
Code Guichet : **05685**  
IBAN : **FR68 3000 2056 8500 0045 9917 N17**  
Code BIC : **CRLYFRPP**

**B4 - Avance** (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance :                       Non                       Oui  
(Cocher la case correspondante.)

**B5 - Durée d'exécution du marché public**

La durée d'exécution du marché public est de **12** mois ou ..... jours à compter de :  
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible :  Non  Oui  
(Cocher la case correspondante.)


Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions : 2.....
- Durée des reconductions : 12 mois.....

### C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

#### C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Julien COLSON, Directeur SIM	A Nanterre, Le 12/12/2023	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

#### C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique) :  
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :  
(Cocher la case correspondante.)

- conjoint      OU       solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :  
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.  
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :  
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :  
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

#### D - Identification et signature de l'acheteur.

##### Désignation de l'acheteur

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)*

##### **Lycée des Métiers Jean Perrin**

Groupement de Services des EPLE de l'Essonne

Représentant : Madame NTEP Provisseure

26 rue Léontine Sohier – BP 362 91163 LONGJUMEAU Cedex

Tel : 01 69 09 19 73

Courriel : int.0910715h@ac-versailles.fr

##### Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

*(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)*

Madame NTEP Provisseure

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)  
*(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)*

· Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire  
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

· Imputation budgétaire

**Pour l'État et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Longjumeau... , le ... 5 février 2024.

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)





## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

### IDENTIFIANT NATIONAL BANCAIRE

Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	05685	0000459917N	72	ESDC DEFENSE PYRAMIDE

### IDENTIFIANT INTERNATIONAL BANCAIRE

IBAN	FR68 3000 2056 8500 0045 9917 N72
Code B.I.C.	CRLYFRPP

### TITULAIRE DU COMPTE :

FINSECUR  
NIVEAUX R-1 ET R 2  
62 RUE ERNEST RENAN  
92000 NANTERRE

N°	ETABLISSEMENTS	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	Collège De Segonzac BOUSSY SAINT ANTOINE	316,30 €	379,56 €
2	Collège Les Dînes Chiens CHILLY MAZARIN	418,50 €	502,20 €
3	Collège Eugène Delacroix DRAVEIL	399,61 €	479,53 €
4	Collège André Maurois EPINAY SUR ORGE	188,00 €	225,60 €
5	Collège Juliette Adam GIF SUR YVETTE	250,20 €	300,24 €
6	Collège Mondétour LES ULIS	660,32 €	1 032,38 €
7	Collège Michel Vignaud LIMOURS	0,00 €	0,00 €
8	Collège Pasteur LONGJUMEAU	183,00 €	219,60 €
9	Collège Georges Pompidou MONTGERON	413,64 €	496,37 €
10	Collège Weiller MONTGERON	0,00 €	0,00 €
11	Collège Louise Weiss NOZAY	170,50 €	204,60 €
12	Collège Alexander Fleming ORSAY	164,11 €	196,93 €
13	Collège César Frank PALAISEAU	188,00 €	225,60 €
14	Collège Charles Péguy PALAISEAU	272,70 €	327,24 €
15	Collège Le Ronsard PARAY VIEILLE POSTE	188,00 €	225,60 €
16	Collège Paul Bert SAVIGNY SUR ORGE	236,05 €	283,26 €
17	Collège Jean Moulin VERRIERES LE BUISSON	284,09 €	340,91 €
18	Collège Henri WALLON VIGNEUX SUR SEINE	486,82 €	584,18 €
19	Collège Paul Eluard VIGNEUX SUR SEINE	329,64 €	395,57 €
20	Collège Blaise Pascal VILLEMOISSON SUR ORGE	280,48 €	336,58 €
21	Collège Olivier de Serres VIRY CHATILLON	226,32 €	271,58 €
22	LP Jean Monnet JUVISY SUR ORGE	239,66 €	287,59 €
23	LP Jean Perrin LONGJUMEAU	1 366,82 €	1 640,18 €
24	Lycée Marcel Pagnol ATHIS MONS	730,68 €	876,82 €
25	Lycée Maurice Eliot EPINAY SOUS SENART	154,11 €	184,93 €
26	Lycée de la Vallée de Chevreuse GIF SUR YVETTE	681,77 €	818,12 €
27	Lycée Jacques Prévert LONGJUMEAU	481,55 €	577,86 €
28	Lycée Parc de Vilgénis MASSY	43,86 €	52,63 €
29	Lycée Rosa Parks MONTGERON	687,32 €	824,78 €
30	Lycée Marguerite Yourcenar MORANGIS	375,18 €	450,22 €
	<b>TOTAL</b>	<b>10 617,23 €</b>	<b>12 740,68 €</b>

LOT N° 2

Bassins de Massy, Montgeron et Savigny sur Orge

Annexe I

A L'ACTE D'ENGAGEMENT DETAILLANT L'OFFRE PAR  
ETABLISSEMENTS ADHERENTS



Groupement de commandes des EPLE de l'Essonne  
Lycée des Métiers Jean PERRIN LONGJUMEAU  
LOT 2 BASSINS DE MASSY, MONTGERON ET SAVIGNY S Marché Maintenance des systèmes de désenfumage et portes coupe-feu 2024  
Annexe II de l'AE

N°	NOM	Coût forfaitaire annuel de la prestation			
		Coût forfaitaire de la visite de prise en charge des installations en euros HT	Coût forfaitaire de la visite de maintenance préventive en euros HT	Coût total de la prestation annuelle forfaitaire pour l'établissement	
				En euros HT	En euros TTC
1	Collège De Segonzac BOUSSY SAINT ANTOINE	50,00 €	265,00 €	315,00 €	378,00 €
2	Collège Les Dînes Chiens CHILLY MAZARIN	50,00 €	357,50 €	407,50 €	489,00 €
3	Collège Eugène Delacroix DRAVEIL	50,00 €	340,00 €	390,00 €	468,00 €
4	Collège André Maurois EPINAY SUR ORGE	50,00 €	157,50 €	207,50 €	249,00 €
5	Collège Juliette Adam GIF SUR YVETTE	50,00 €	210,00 €	260,00 €	312,00 €
6	Collège Mondétour LES ULLIS	50,00 €	730,00 €	780,00 €	936,00 €
7	Collège Michel Vignaud LIMOURS	50,00 €	0,00 €	50,00 €	60,00 €
8	Collège Pasteur LONGJUMEAU	50,00 €	152,50 €	202,50 €	243,00 €
9	Collège Georges Pompidou MONTGERON	50,00 €	336,00 €	386,00 €	463,20 €
10	Collège Weiller MONTGERON	50,00 €	0,00 €	50,00 €	60,00 €
11	Collège Louise Weiss NOZAY	50,00 €	140,00 €	190,00 €	228,00 €
12	Collège Alexander Fleming ORSAY	50,00 €	135,00 €	185,00 €	222,00 €
13	Collège César Frank PALAISEAU	50,00 €	157,50 €	207,50 €	249,00 €
14	Collège Charles Péguy PALAISEAU	50,00 €	232,50 €	282,50 €	339,00 €
15	Collège Le Ronsard PARAY VIEILLE POSTE	50,00 €	157,50 €	207,50 €	249,00 €
16	Collège Paul Bert SAVIGNY SUR ORGE	50,00 €	200,00 €	250,00 €	300,00 €
17	Collège Jean Moulin VERRIERES LE BUISSON	50,00 €	242,50 €	292,50 €	351,00 €
18	Collège Paul Eluard VIGNEUX SUR SEINE	50,00 €	417,50 €	467,50 €	561,00 €
19	Collège Henri WALLON VIGNEUX SUR SEINE	50,00 €	282,50 €	332,50 €	399,00 €
20	Collège Blaise Pascal VILLEMOISSON SUR ORGE	50,00 €	237,50 €	287,50 €	345,00 €
21	Collège Olivier de Serres VIRY CHATILLON	50,00 €	187,50 €	237,50 €	285,00 €
22	LP Jean Monnet JUVISY SUR ORGE	50,00 €	205,00 €	255,00 €	306,00 €
23	LP Jean Perrin LONGJUMEAU	50,00 €	1 175,50 €	1 225,50 €	1 470,60 €
24	Lycée Marcel Pagnol ATHIS MONS	50,00 €	586,50 €	636,50 €	763,80 €

Le coût forfaitaire correspond aux prestations pour le désenfumage et les portes coupe-feu, il comprend les frais de déplacement, la vacation et le coût de la main d'oeuvre et les petites fournitures comme indiqué à l'article 2.6 du CCP.

Annexe II à l'Acte d'engagement Lot 2 Bassin de Massy  
 Offre globale par adhérents au marché "Maintenance des systèmes de désenfumage et des portes coupe-feu"

Groupement de commandes  
 Lycée Jean Perrin LONGJUMEAU

25	Lycée Maurice Eliot EPINAY SOUS SENART	50,00 €	125,00 €	175,00 €	210,00 €
26	Lycée de la Vallée de Chevreuse GIF SUR YVETTE	50,00 €	587,50 €	637,50 €	765,00 €
27	Lycée Jacques Prévert LONGJUMEAU	50,00 €	415,00 €	465,00 €	558,00 €
28	Lycée Parc de Vilgénis MASSY	50,00 €	30,00 €	80,00 €	96,00 €
29	Lycée Rosa Parks MONTGERON	50,00 €	587,50 €	637,50 €	765,00 €
30	Lycée Marguerite Yourcenar MORANGIS	50,00 €	322,50 €	372,50 €	447,00 €
	<b>TOTAL</b>	1 500,00 €	8 973,00 €	10 473,00 €	12 567,60 €

Taux de TVA :

Le coût forfaitaire correspond aux prestations pour le désenfumage et les portes coupe-feu, il comprend les frais de déplacement, la vacation et le coût de la main d'oeuvre et les petites fournitures comme indiqué à l'article 2.6 du CCP.

**Groupement de commandes**  
**Lycée des Métiers Jean Perrin LONGJUMEAU**

**Annexe III à l'Acte d'engagement**  
**Lot 2 Bassins de Massy, Montgeron et Savigny sur Orge**

Marché Maintenance des systèmes de désenfumage et portes coupe-feu 2024

## **PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **Intervention suite à la demande de l'établissement**

Coût en euros HT du forfait de frais de déplacement avec la 1ère heure d'intervention  
**120,00 €**

Coût en euros HT de l'heure de main d'œuvre supplémentaire  
**65,00 €**

Taux de TVA en cours  
**20%**

**Numéros dédiés aux appels pour intervention d'urgence :**

**Tel : 01 57 32 67 70**

**Fax : 01 57 32 67 71**

**Numéros dédiés aux appels pour la maintenance préventive :**

**Tel : 01 57 32 67 70**

**Fax : 01 57 32 67 71**

Le prix des pièces détachées et des fournitures nécessaires à la maintenance des installations fait l'objet d'un complément à l'acte d'engagement sous la forme d'une liste complète et détaillée.